

RENDU DE LA REUNION
Conseil municipal de la Commune de
Challes-les-Eaux (Savoie)
Du Mercredi 21 septembre 2016
A 20 h 00

L'an deux mille seize et le vingt et un du mois de septembre, les Conseillers municipaux de la Commune de Challes-les-Eaux, convoqués le quinze septembre deux mille seize, se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de GROSJEAN Daniel, Maire de Challes-Les-Eaux.

Vingt-neuf conseillers sont en exercice.

A l'ouverture de la séance, à vingt heures,

Etaient présents : 19 personnes

GROSJEAN Daniel, BILLARD Bernard, CHUZEVILLE Sandrine, D'AGOSTIN Danièle, DELACHAT Françoise, DONZEL Julien, EXCOFFON Jeanne, GAYET Gérard, GRUNENWALD Ginette, HALLAY James, MELE Antoinette, MEUNIER Maurice, MULLER Claude, NADAUD Laurent, PALHEC-PETIT Colette, PASSIN Jean-Pierre, PLUOT Gisèle, REMY Josette et THEVENOT Yves.

Absents : 4

ABOUDRAR Véronique, ESTEVE Patrick, ETEOCLE Richard et JACQUIER Jean-Yves

Pouvoirs : 6

AVRY Pascal donne pouvoir à PLUOT Gisèle

CLANET Jean-Claude donne pouvoir à PALHEC-PETIT Colette

DI MEO-GUIGON Chrystel donne pouvoir à REMY Josette

DORDOLO Thierry donne pouvoir à D'AGOSTIN Danièle

LOPEZ Marie-Christine donne pouvoir à MEUNIER Maurice

PLAISANCE Solange donne pouvoir à HALLAY James

Votants : 25

Le Conseil municipal valide à l'unanimité le compte rendu du Conseil municipal du 31 août 2016.

Madame Josette REMY est désignée comme secrétaire de séance.

Travaux (Claude MULLER)

DCM 201687 Attribution du lot n°4 du marché de construction d'un équipement culturel, associatif et sportif en extension d'un équipement existant

Suite à l'avis de la CAO réunie le 20 septembre 2016,

Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'attribution du lot n°4
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les marchés
- **PRECISE** que les crédits afférents à cette dépense sont inscrits au budget

Arrivée de M. Jean-Yves JACQUIER à 20h14

Présents : 20

Absents : 2

Pouvoirs : 7 (ETEOCLE Richard donne pouvoir à Jean-Yves JACQUIER)

Votants : 27

DCM 201688 RD 1006 à Challes-les-Eaux : Travaux réalisés sur route départementale sous maîtrise d’ouvrage communale – convention avec le Département de la Savoie

Monsieur Claude MULLER, Adjoint aux travaux, rappelle au Conseil municipal que dans le cadre du réaménagement du chemin Saint Vincent figurent les travaux de mise en sécurité du carrefour Chemin Saint Vincent – RD 1006.

S’agissant des travaux sur route départementale réalisés sous maîtrise d’ouvrage communale, il convient de signer avec le Département de la Savoie, une convention.

Le Conseil municipal, après délibération, à l’unanimité :

- **AUTORISE** M. le Maire à signer la convention

Arrivée de Patrick ESTEVE à 20h16

Présents : 21

Absents : 1

Pouvoirs : 7

Votants : 28

Urbanisme (Josette REMY)

DCM 201689 Convention de concession dans un parc public de stationnement avec la société Savoisiennne Habitat

Le Conseil municipal, après délibération, à l’unanimité :

- **AUTORISE** M le Maire à signer la convention.

DCM 201690 Modification n°8 du Plan d’Occupation des Sols et Déclaration de projet Beauséjour

Madame Josette REMY, 1^{ère} adjointe, rappelle au conseil municipal que dans sa séance du 9 décembre 2015, il a confié le soin à Chambéry Métropole, désormais compétente en matière de documents d’urbanisme, d’achever les procédures de modification du POS engagées avant la date du transfert de compétence.

La commune de Challes-les-Eaux est couverte par un Plan d’Occupation des Sols (POS) approuvé le 22 juillet 1977, révisé le 5 octobre 1998. Il a depuis fait l’objet de différentes adaptations effectuées par mises en compatibilité et modifications

Pour prendre en compte l’annulation du PLU et intégrer les projets en cours, le conseil municipal de Challes-les-Eaux avait décidé le 5 février 2014, d’engager une procédure de révision du POS et défini les modalités de la concertation.

Le Conseil municipal, après délibération, retient les conclusions suivantes :

Pour :	24
Contre :	
Abstention (M. Jean-Yves JAQUIER et Mme Colette PALEHEC-PETIT) :	4

- Prend acte du bon déroulement de la procédure de modification n°8 du POS et de la déclaration de projet de Beauséjour, et notamment de l’enquête publique qui s’est tenue du 25 juin au 25 juillet 2016 inclus,
- Confirme que l’ensemble du dossier sera transmis à Chambéry Métropole en vue d’une prochaine adoption.

Finances (Josette REMY)

DCM 201691 Décision modificative n°9 Budget de la Commune

Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité :

- **APPROUVE** cette décision modificative n°9 du budget de la commune
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes au dossier

DCM 201692 Décision modificative n°10 Budget de la Commune

Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité :

- **APPROUVE** cette décision modificative n°10 du budget de la commune
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes au dossier

Information au Conseil municipal

Avis sur le classement sonore des infrastructures terrestres

SIVU Jeunesse

Réseau STAC

Animations

Prochains conseils municipaux les 26 octobre et 23 novembre à 20 heures.

Fin à 21h30

Le Secrétaire de séance,
Josette REMY